

PROGRAMME D'AIDE À LA CRÉATION ÉMERGENTE (PRODUCTION)

Attention : Cette liste s’applique aux projets déposés directement à l’étape de la production et qui n’ont pas été soutenus en développement dans le cadre du programme d’aide à la création émergente.

Pour vous permettre de préparer votre dossier avant de remplir votre demande sur le portail en ligne sécurisé [SOD@ccès](https://sod@ccès), vous trouverez ci-dessous la liste des documents à fournir pour le dépôt en production.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LE DÉPÔT À L'ÉTAPE DE LA PRODUCTION	
	FORMULAIRE 20-14-02-01 - Disponible sur le portail en ligne sécurisé SOD@ccès
CONTRATS, ENTENTES, ACQUISITION DE DROITS	
	Historique de la chaîne de titres
	Contrat(s) d'acquisition des droits pour l'adaptation d'une œuvre littéraire (livre, pièce de théâtre, scénario préexistant)
	Contrat(s) de scénarisation
	Lettre(s) d'entente ou contrat(s) de réalisation
	Tout autre contrat d'acquisition de droits
	Délégation de responsabilités du producteur émergent ou de la productrice émergente si celui-ci ou celle-ci dépose par le biais d'une entreprise déjà établie Utiliser le gabarit Délégation des responsabilités au producteur émergent
ÉLÉMENTS FINANCIERS	
	Structure financière indiquant les participations confirmées et pressenties ATTENTION : Au moins 35 % du financement total doit être confirmé, excluant l'investissement du producteur et les crédits d'impôt, lettres de confirmation à l'appui, la seule source de financement non confirmée doit être la SODEC.
	Toute entente confirmant les participations financières acquises
	Sommaire et devis de production détaillé précisant la main-d'œuvre admissible aux crédits d'impôt, les services, les différés et les coûts hors Québec. ATTENTION : Le devis total de production ne peut dépasser 2,5 M\$.
	Déclaration des coûts hors Québec assumés par la partie québécoise de la production, dûment complétée et signée par le producteur québécois (s'il n'y a pas de coûts hors Québec, simplement mettre une note à cet effet) Utiliser le gabarit Déclaration des coûts hors Québec
COPRODUCTION (le cas échéant)	
	COPRODUCTION – Entente(s) préliminaire(s) ou contrat(s) de coproduction
	COPRODUCTION – Structure financière détaillée en devise canadienne, identifiant les participations confirmées, faisant état de la répartition entre les coproducteurs interprovinciaux et/ou internationaux ATTENTION : Au moins 35 % du financement total doit être confirmé, excluant l'investissement du producteur et les crédits d'impôt, lettres de confirmation à l'appui, la seule source de financement non confirmée doit être la SODEC.
	COPRODUCTION – Sommaire et devis de coproduction détaillé en devise canadienne et selon le modèle type canadien, faisant état de la répartition des dépenses entre les coproducteurs interprovinciaux et internationaux ATTENTION : Le devis total de production ne peut dépasser 2,5 M\$, incluant la part étrangère.
FICTION DOCUMENTAIRE ÉLÉMENTS CRÉATIFS	
	Fiction : version finale du scénario Documentaire proposition finale détaillée
	Traitement cinématographique du ou des réalisateur(s)/réalisatrice(s) émergent(e)s
	Notes <u>ou</u> vidéo d'intentions de l'équipe créative – Liens Internet seulement pour la vidéo Utiliser le gabarit Œuvres soumises à l'appui d'une demande
	Portfolio créatif : scénarimage, <i>mood board</i> , croquis de direction artistique, démos, etc. (le cas échéant) Utiliser le gabarit Œuvres soumises à l'appui d'une demande
	Fiction : description des personnages Liste des participants au documentaire (le cas échéant)
	Filmographie du ou des scénariste(s), du ou des réalisateur(s)/réalisatrice(s) et du ou des producteur(s)/productrice(s) sans renseignements personnels autres que les noms.
	Œuvres antérieures du ou des réalisateur(s)/réalisatrice(s) – (le cas échéant) Utiliser le gabarit Œuvres soumises à l'appui d'une demande
	Animation seulement - Éléments de scénarimage et description de la technique envisagée
	Filmographie de l'entreprise de production
	Échéancier de production

Suite page suivante

STRATÉGIE D'EXPLOITATION	
	Stratégie d'exploitation– Doit être soumis dans son format d'origine (.xlsx) Utiliser le gabarit stratégie d'exploitation
	Lettre d'engagement obligatoire de l'un ou l'autre des partenaires suivants : <i>a) Lettre d'engagement d'une entreprise québécoise de distribution, titulaire d'un permis de distribution au Québec</i> <i>b) Lettre d'engagement d'un télédiffuseur admissible (licence de télédiffusion)</i> <i>c) Lettre d'engagement d'une plateforme de diffusion numérique admissible (licence non exclusive) permettant l'obtention du crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle selon les lignes directrices de la mesure fiscale</i>
DÉCLARATION DE L'ENTREPRISE	
	Déclaration de l'entreprise
DOSSIER MAÎTRE	
	Dossier maître - liste Note : l'information sur l'actionnariat et les administrateurs est obligatoire à chaque dépôt de projet